



CHSCT DU 07/05/20

COMPTE-RENDU

Ce Jeudi 07 mai, les représentants du CHSCT étaient convoqués, pour la première fois depuis le passage au stade 3 de l'épidémie de COVID 19, en audio-conférence.

3 thèmes à l'ordre du jour :

- Bilan du Plan de Continuité d'Activité (PCA)**
- Le Plan de Reprise d'Activité (PRA)**
- Questions diverses.**

Le premier sujet abordé est celui du port du masque, après lecture d'un avis de l'Inspecteur Santé Sécurité au travail (ISST) sur ce sujet, pour les agents volontaires. Il émet deux réserves :

- 1) la baisse de vigilance sur les règles de base du port du masque (ne pas toucher avec les mains, la bouche et le nez sans contact avec la face externe), réserve approuvée par Mme MARCHICA**
- 2) la qualité des masques (pour la réception ou en protection en groupe).**

Le médecin de prévention, a cependant indiqué que pour les porteurs sains du virus, le masque permet d'éviter la diffusion du virus.

Il est bon de rappeler que le masque grand public a pour principal objectif de protéger les autres et non pas le porteur du masque.

Au vu de ces remarques, une formation sur le port du masque, permettrait de diminuer les risques.

Pour l'instant, seuls les agents devant recevoir du public (comme les trésoreries pour les bons de secours ou pour les réceptions exceptionnelles) doivent en porter.

Le stock de masques(qui serait de 2000) distribué dans les services n'est donc pas prévu pour une utilisation journalière dans les services.

En tout état de cause, la direction n'interdira pas le port du masque aux agents qui le souhaitent, mais il ne sera pas fourni par l'administration.

La direction a par ailleurs précisé qu'une nouvelle commande de masques est en cours (2000, à confirmer).

Espérons que ces masques ne finissent pas moisi au fin fond d'un local, et détruit....

Sur le bilan du PCA, la Direction semble satisfaite du déroulement de ce plan.

Que ce soit sur le taux de présentiel, sur le suivi des agents en ASA ou sur la communication local durant cette période de confinement, tout s'est passé pour le mieux!

Chacun saura apprécier cette certitude, au vu de sa situation personnelle et de sa propre expérience durant ce confinement.

Concernant le Plan de Reprise d'Activité, la Direction a annoncée les recommandations suivantes :

Chaque chef de service doit contacter ses agents pour les informer de sa situation et en fonction :

- Maintien en Télétravail (qui doit rester une priorité).**
 - Les agents en ASA pour garde d'enfants, peuvent rester en ASA, jusque fin Mai. Il y a possibilité également d'être en ASA « partielle » en cas de problème de restauration pour ses enfants .**
 - Les personnes fragiles restent en ASA ou en télétravail jusqu'à nouvel ordre.**
- Si l'agent était fragile au moment du confinement et s'il souhaite reprendre le travail en présentiel, il doit contacter son médecin pour savoir si ses pathologies sont compatibles avec une reprise (attestation), avant d'obtenir le feu vert du Dr Villette.**

Pour la reprise et le retour au bureau, la Direction précise que les agents doivent attendre le feu vert de leur chef de service, après la validation par la Direction de son plan de sécurité sanitaire. Ces plans sont encore en cours d'élaboration pour certains services, à l'heure de ce CHSCT. Dès lors le 11 mai, ne devrait être appelé à revenir au bureau qu'un nombre limité d'agents, en toute logique.

Les plans d'aménagement des locaux permettant de garantir la distanciation et limiter les croisements entre les agents (préconisation locale :16 m² par agent, si possible) doivent être communiqués aux représentants du CHSCT prochainement.

Aussi nous ne pouvons, à ce jour, donner un avis sur ces aménagements .

C'est pourquoi il est important que chacun de vous n'hésite pas à faire connaître, aux représentants du personnel du CHSCT, les difficultés rencontrées dans son service et sur son site afin de nous assurer que cette reprise d'activité ne soit pas un retour au bureau pour un maximum d'agent de la DDFIP 02, sans les adaptations nécessaires pour garantir la santé et la sécurité de chacun d'entre nous.

SAINT QUENTIN, le 07 MAI 2020.